

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRE: Conseil d'administration

EXPÉDITEUR : Me Sylvie Champagne, secrétaire de l'Ordre

DATE: 18 juillet 2017

OBJET: Recommandations pour la distinction Avocat émérite (Ad. E.)

Chers membres du Conseil d'administration,

J'ai le plaisir de vous soumettre le rapport du Comité sur la recommandation des Avocats Émérites pour l'année 2017.

Pour accomplir leur mandat, les membres du Comité ont tenu deux réunions, les 19 mai et 23 juin 2017.

Un avis a été publié dans le Journal du Barreau fixant au 31 mars 2017, la date limite pour la soumission de candidatures. 49 candidatures (23 femmes, 26 hommes) ont été soumises qui se détaillent comme suit :

candidatures reçues	femmes	hommes
Laurentides-Lanaudière	1	1
Laval	2	1
Montréal	16	18
Outaouais		3
Québec	4	2
Saint-François		1

Les candidats selon l'expérience :

Moins de 20 ans :	2	1
20-25 ans :	5	3
25-30 ans :	3	8
30-35 ans :	8	4
35-40 ans :	5	4
40 ans et plus :	5	1

On note qu'il y a 49% de candidatures féminines.

À: Conseil d'administration

Date: 18 juillet 2017

Objet : Recommandations pour la distinction Avocats émérites (Ad. E.)

On note aussi que 69% des dossiers reçus concernent des candidats de la section de Montréal. La section de Québec compte 16% des candidatures. Neuf sections n'ont pas soumis de candidatures cette année.

Le Comité tient à souligner la qualité des mises en candidature reçues et à remercier tous ceux et celles qui y ont consacré de leur temps, conscient que la préparation des documents requis (formulaire de mise en candidature, lettre de présentation, lettres d'appuis et curriculum vitæ) demande un travail considérable. C'est grâce à leurs efforts que le Comité peut vous transmettre ses recommandations.

Le Comité tient à souligner aux membres du Conseil d'administration que toutes les candidatures ont été évaluées au mérite et selon les critères d'attribution prédéterminés suivants :

EXCELLENCE PROFESSIONNELLE

Le candidat doit démontrer que l'ensemble de sa carrière est mené de façon brillante et qu'il est respecté par les membres du milieu juridique. Son ascendant au sein de la profession doit être de notoriété publique et la qualité de ses interventions doit se situer bien au-delà de la moyenne dans son champ de pratique et dans la région où il exerce sa profession.

Il doit servir de modèle et de référence pour les membres du Barreau du Québec. Il doit être connu comme une sommité dans son domaine.

CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE À LA PROFESSION

Le proposant doit démontrer que le candidat a contribué de façon exceptionnelle à l'avancement de la profession d'avocat au-delà de ce qui est inhérent aux fonctions qu'il exerce. Cette contribution doit découler :

- soit de son implication soutenue au sein de son ordre professionnel qu'est le Barreau du Québec ou de son barreau de section,
- soit de sa contribution au développement du droit par la rédaction d'ouvrages ou d'articles de droit, par sa participation à des colloques à titre de conférencier ou de panéliste, ou encore comme professeur dans le cadre des cours de formation professionnelle, que ce soit au niveau local, provincial, national ou international.

RAYONNEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE EXCEPTIONNEL

Le candidat doit démontrer son rayonnement exceptionnel par ses engagements dans sa communauté ou à l'étranger (par exemple au sein d'organismes à but non lucratif, implication politique, humanitaire, travail pro bono ...). Connu comme avocat, il doit, par ses actions, avoir donné une image des plus positives et servi de modèle pour la population en fonction de son engagement et de son leadership.

Une vérification auprès du Bureau du syndic et auprès du Service de l'inspection professionnelle a également été effectuée. Aucune candidature ne fut exclue suite à cette vérification.

Finalement, les membres du Comité rappellent que leurs délibérations demeurent strictement confidentielles.

À: Conseil d'administration

Date: 18 juillet 2017

Objet : Recommandations pour la distinction Avocats émérites (Ad. E.)

Vous trouverez donc en annexe à la présente la liste des candidats recommandés pour recevoir la distinction *Avocat émérite*, en 2017. Le comité vous recommande cette année d'attribuer la distinction à 28 avocats. Ces avocats se répartissent selon les sections suivantes :

Selon les sections	Femmes	Hommes	Total
Laurentides-Lanaudière		1	1
Laval	2		2
Montréal	9	11	20
Outaouais		1	1
Québec	2	1	3
Saint-François		1	1

Veuillez recevoir mes salutations cordiales.

Me Sylvie Champagne Secrétaire du Comité

SC



Liste des avocats recommandés pour recevoir la distinction Avocat émérite (Ad. E.), 2017

Me Philippe Bélanger;	Me René Provost;
Me Charles Belleau;	Me Sylvia Reiter;
Me Daniel Desjardins;	Me Stéphane Reynolds;
Me Nicola Di Iorio;	Me Martine Valois;
Me Fabien Gélinas;	Me Gilda Villaran.
Me Éloïse Gratton;	
Me Shahir Guidi;	
Me Jean Houde;	
Me Isabelle Hudon;	
Me Pierre-Marc Johnson;	
Me Olivier Kott;	
Me Christiane Lalonde;	
Me André Laporte;	
Me Marie-Laure Leclercq;	
Me Guy Lefebvre;	
Me Julie-Martine Loranger;	
Me Roch Maltais;	
Me Monique Mercier;	
Me André Morrissette;	
Me Odette Nadon;	
Me Francine Payette;	
Me Ginette Piché;	
Me Elisabeth Pinard;	